



0/12/ML

**PROCES-VERBAL
DE LA COMMISSION D'EVALUATION PROFESSIONNELLE
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU MIEY-DE-BEARN**

L'an deux mille quatorze, le 10 février, à 09 H 35, s'est réunie à la Maison des Communes à PAU, la commission d'évaluation professionnelle désignée pour la sélection professionnelle d'accès au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants organisée par le Centre de Gestion des Pyrénées-Atlantiques pour la Communauté de Communes du MIEY-DE-BEARN par arrêté en date du 23 décembre 2013.

La commission d'évaluation professionnelle est composée comme suit :

- Monsieur **Arthur FINZI**, Membre du Conseil d'Administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Atlantiques, Maire de SAINT-CASTIN, Président de la commission d'évaluation professionnelle,
- Madame **Cécile DUCASSE**, Directrice Générale Adjointe de l'Office Palois de l'Habitat,
- Madame **Catherine SASSUS-BOURDA**, Puéricultrice territoriale de classe supérieure à la Communauté de Communes du MIEY-DE-BEARN.

Après étude des dossiers de candidature et audition des candidats, tout en tenant compte des objectifs du programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire de la Communauté de Communes du MIEY-DE-BEARN, la commission d'évaluation professionnelle déclare les candidats figurant sur la liste ci-dessous, dressée par ordre alphabétique :

- apte à être intégrée au grade d'éducateur territorial de jeunes enfants :
- **NEANT**.....

Signatures des membres de la commission d'évaluation professionnelle,